

Orientation, tenants et aboutissants de l'immeuble, description des parties extérieures :

La parcelle est située à la sortie du village en direction de CORPS et CORDEAC.

La parcelle est située immédiatement en bordure de la route départementale n°66.

Une maison est édifiée sur la parcelle, en retrait de la route.

Je n'emploie pas le terme de chalet car cette construction n'est pas en bois.

Le centre du village est situé à environ 500 mètres.

Le terrain de la parcelle est à peu près plat, constitué de pâturage.
(Photo 14)

La maison se trouve sur la partie sud de la parcelle.

La partie nord est séparée de la partie sud par un fossé dans lequel s'écoulent des eaux de ruissellement.

Le fossé n'est pas entretenu, de telle sorte que l'eau déborde par endroits et forme des zones détrempées où l'on ne peut avancer sans bottes en caoutchouc.
(Photos 09 et 13)

Le terrain est sommairement clôturé du côté de la route départementale.

Le terrain est séparé de la propriété voisine immédiate (à l'Est, parcelle 33) par un talus de terre.
(Photo 07)

L'entrée sur la parcelle se fait par un portail métallique vétuste qui frotte sur le sol.
(Photos 01)

Je note également la présence d'un cabanon en bordure de la route, à côté du portail. Cette petite construction est en mauvais état, gagnée par la végétation. Le sol est en terre, la porte d'entrée est délabrée.
(Photos 08 et 10)

Autour du cabanon, il y a une zone envahie par la végétation.
(Photos 11 et 12)

La maison principale est d'aspect agréable :

Façade ouest :

Il y a deux portes fenêtres fermées par des volets en bois.

La peinture verte des volets est défraîchie.

Le vernis ou la lasure des portes fenêtres à petits carreaux est usé.

L'ensemble des huisseries de l'habitation sont de facture ancienne, en simple vitrage.
(Photos 02, 19 et 20)

Façade sud :

Deux fenêtres au rez-de-chaussée fermées par des volets en bois, deux fenêtres en forme de chien assis sur la toiture.

La toiture est en tôle plate, d'un bon aspect général

(Photo 04)

Façade est :

Deux fenêtres au rez-de-chaussée, Une porte fenêtre au premier étage donnant sur un petit balcon.

(Photos 03, 05 et 06)

Façade nord :

Une petite terrasse est couverte par l'avancée de la toiture.

Une porte en bois permet un accès à la cuisine.

Cette porte est usée, présente des traces noires d'humidité.

Je note une fissure sur la maçonnerie en haut, à droite de la porte.

(Photos 03 et 12 à 18)

Description des parties intérieures de l'immeuble :

Selon le certificat de mesurage ci-joint, la surface habitable du bien est de 74,65 m²

Entrée et pièce principale à usage de séjour, salle à manger :

Le sol de l'entrée est carrelé.

La partie droite de la pièce est en parquet de facture ordinaire.

Les portes fenêtres et la fenêtre sont en bois, anciennes, en simple vitrage.

Il y a un poêle à bois dans un angle de la pièce

Les murs et le plafond sont en bon état.

Une porte donne sur un placard situé sous les escaliers d'accès au premier étage.

(Photos 21 à 28 et 41)

Cuisine :

La pièce est très petite et vétuste.

Le sol est carrelé.

L'évier en émail blanc dispose d'un seul bac.

Le mur est abîmé et s'effrite sur le côté, à gauche au fond de la pièce.

Une porte en bois donne accès sur la petite terrasse côté nord.

(Photos 29 à 32)

Cabinet de toilette:

Le sol est carrelé.

La peinture murale est défraîchie.

Les WC, bien qu'anciens, sont en bon état.

(Photo 33)

La salle d'eau :

La pièce est vétuste, sale et obsolète.
Le sol est carrelé.
Le lavabo en émail blanc est d'un modèle ancien.
Le bac à douche et le carrelage du sol sont encrassés.
Je note la présence d'un chauffe eau électrique mais émets toutes réserves sur son fonctionnement.

(Photos 34 à 37)

Dégagement devant la salle d'eau, les toilettes, la première chambre et l'accès vers le premier étage :

Le sol est carrelé.
Il y a des trous dans les murs laissant penser à des travaux en cours, non terminés.
Un escalier en bois très raide permet un accès au premier étage.

(Photos 38 à 40)

Première chambre au rez-de-chaussée :

Le sol est en plancher de facture ordinaire.
La fenêtre en bois donnant à l'est dispose d'un simple vitrage.
Une porte donne sur le dégagement devant la salle d'eau et les toilettes.
Une porte vitrée avec de petits carreaux donne sur la salle de séjour.
Le plafond blanc est en bon état.
La peinture murale est défraîchie.
Une troisième porte donne sur la seconde chambre du rez-de-chaussée.

(Photos 42 à 44)

Deuxième chambre, au rez-de-chaussée :

Le sol est en plancher de facture ordinaire.
Les deux fenêtres sont en bois et disposent d'un simple vitrage. L'une s'ouvre sur le levant l'autre au sud.
L'accès se fait uniquement par la première chambre.
Le plafond blanc est en bon état.
La peinture murale blanche est en bon état.

(Photos 45 à 48)

Dégagement au premier étage donnant accès à deux chambres:

Le sol est en plancher de facture ordinaire, les murs sont recouverts de lambris.
(Photo 49)

Troisième chambre, au premier étage:

Le sol est en plancher de facture ordinaire.
La fenêtre en bois donnant au sud dispose d'un simple vitrage.
Le volet est une planche légère maintenue par des crochets.
Le volet est abîmé, des trous laissent passer la lumière.
Les murs et le plafond sont recouverts de lambris.
Une partie de la pièce est en soupente.
Cette chambre dispose d'un lavabo.

(Photos 50 à 54 et 62)

Quatrième chambre, au premier étage:

Le sol est en plancher de facture ordinaire.
La fenêtre en bois donnant au sud dispose d'un simple vitrage.
Le volet est une planche légère maintenue par des crochets.
Le volet est abîmé, des trous laissent passer la lumière.
Une porte vitrée permet un accès à un petit balcon du côté est d'où l'on peut admirer la vue sur « Le Châtel » également dénommé « Le Bonnet de Calvin » (1937 m), qui est dominé par « L'Obiou », (2789 m), point culminant du massif du Dévoluy.
Les murs et le plafond sont recouverts de lambris.
Une partie de la pièce est en soupente.

(Photos 55 à 61 et page de garde)

Combles:

Les combles sous la toiture laissent voir l'isolation en laine de verre.
Elles sont réduites et ne permettent pas d'être aménagées.

(Photos 63 à 64)

Mode de chauffage

Je n'ai vu qu'un seul chauffage : le poêle à bois dans la salle de séjour.

Mode de production d'eau chaude sanitaire

L'eau chaude sanitaire est produite par le chauffe eau électrique présent dans la salle d'eau, sous réserves de son bon fonctionnement.

Evacuation et traitement des eaux usées

Voir rapport du SPANC, Service Public d'Assainissement non Collectif.

Date de la construction ou date de fin des travaux

Personne ne peut me communiquer la date de cette construction.
Elle semble dater des années 1960 à 1970.